Image not found or type unknown

Problème avec employeur : contrat de travail

Par **lavandou**, le **23/11/2008** à **20:17**

J'ai signé un contrat de travail avec une société. En fait, je travaille pour deux sociétés . Il y a des administrateurs communs aux deux. Aucune mention de la 2ème société dans mon contrat de travail. Que faire légalement ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés